

Habilitation électrique pour les électriciens

Délibération 51/CP
du 10 mai 1989 *

OBJECTIF

Préparer le personnel électricien chargé d'assurer des travaux ou des dépannages à exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension.

COMPETENCES ACQUISES

➤ Selon les activités réalisées, connaître les règles de sécurité des habilitations :

Br (chargé d'intervention),
Bc (chargé de consignation),
B1v (intervenant électricien),
B2v (chargé de travaux),
B1 (exécutant),
B2 (chargé de travaux) ...

POUR QUI ?

Artisan, chef d'entreprise, salarié ou porteur de projet

CONTENU DE LA FORMATION

LA THEORIE

- Les installations électriques et généralités
- Les risques liés à l'électricité et les conséquences
- La réglementation et les responsabilités encourues
- Les différentes situations d'urgence
- L'habilitation électrique – l'autorisation de travail
- Les fonctions de l'appareillage basse-tension
- Les mesures de protection
- La consignation électrique
- L'emploi d'outillage électroportatif

LA PRATIQUE

- Mise en situation pratique : risques face au tableau électrique général

* Délibération relative aux mesures particulières de protection des travailleurs dans les établissements qui mettent en œuvre des courants électriques (CTNC)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Animation à l'aide de supports pédagogiques, d'échanges à partir de cas concrets
- Un livret technique est remis à chaque participant

VALIDATION

- Test d'évaluation : un questionnaire de connaissance permet au formateur de délivrer un avis d'habilitation électrique
- Remise d'une attestation de formation validant les compétences acquises

PRÉREQUIS

- Electricien intervenant dans les établissements qui mettent en œuvre des courants électriques



14 heures – 2 jours



7 h 30 – 15 h 30



5 à 10 stagiaires



38 500 XPF *
55 000 XPF

* Prix pour le Chef
d'entreprise artisanale

RYTHME

LIEUX

- Antennes CMA Panda, Koné, La Foa, Poindimié

FORMATEUR

Professionnel expérimenté, diplômé intervenant en électricité et en prévention des risques électriques